

Problèmes, possibilités et recommandations

4.1 Région de l'Ouest

4.1.1 Centralisation de la transformation et frais de transport

La centralisation du traitement à l'usine de Transcona, près de Winnipeg, est l'une des questions les plus controversées de l'industrie de la pêche dans la région de l'Ouest. L'Office doit faire face à des demandes d'établissement d'usines plus près des lieux de pêche. Ces requêtes s'appuient sur deux raisons: d'abord, la création d'emplois, dont on a grand besoin dans les collectivités éloignées du Nord; ensuite, la réduction des frais de transport. L'Office s'y oppose pour la simple raison que toute réduction de la production à Transcona ferait augmenter les frais généraux par unité de production. Selon l'Office, il s'ensuivrait une diminution du revenu des pêcheurs, ce qui irait à l'encontre de ce que l'Office considère comme la partie essentielle de son mandat, soit assurer le maximum de profit à la majorité des pêcheurs.

Si la transformation du poisson de la région de l'Ouest a été centralisée au Manitoba, c'est surtout parce qu'environ 40 p. 100 de l'ensemble du poisson traité annuellement par l'Office y est pêché. Le reste provient de différents lieux de pêche, éparpillés sur le vaste territoire de l'Office. La distance entre les lieux de pêche et Transcona est l'un des principaux obstacles à l'écoulement des produits frais et congelés sur les marchés, eux-mêmes assez éloignés de l'usine principale de l'Office. Les frais de transport sont élevés, et le temps nécessaire pour acheminer le produit vers le marché peut en diminuer la qualité.

Les frais de transport élevés désavantagent particulièrement les entreprises de pêche du Nord, qui doivent souvent expédier leur poisson par avion jusqu'à la route la plus proche. Les deux graphiques des pages 22 et 23 montrent que, de 1976 à 1983, le prix du transport aérien a doublé et celui du carburant triplé.

La réduction de l'écart entre les dépenses et les revenus pousse les pêcheurs à faire pression sur l'Office pour qu'il augmente les prix du poisson au delà d'un seuil tolérable par le marché.